



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 143<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Madrid (Espagne)  
26-30 novembre 2021

143<sup>e</sup>  
Assemblée  
UIP  
—Madrid (Espagne)—  
26-30 novembre 2021



Commission permanente  
de la paix et de la sécurité internationale

C-I/143/A.1  
15 octobre 2021

## Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session en ligne de la Commission tenue lors de la 142<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP (avril/mai 2021)**
3. **Audition d'experts sur le thème *Repenser et redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable***

Les processus de paix à venir et en cours seront déterminants pour la sécurité régionale et mondiale dans les années à venir alors que, de manière assez préoccupante, un pourcentage important de ces accords échouent peu après leur signature ou ne sont tout simplement pas mis en œuvre. Bien que la nature des conflits ait changé, l'approche régissant leur résolution n'a pas évolué de manière significative au cours des 50 dernières années. La Commission tiendra une audition d'experts afin de faire part des opinions sur la manière dont les parlements peuvent collectivement élaborer un nouveau cadre de référence qui servirait de fondement à des processus de paix moraux et éthiques et qui établirait des normes de reddition de comptes et de contrôle à long terme accrus pour accompagner leur mise en œuvre. Au cours de l'audition, les concepts de sécurité humaine et de sécurité traditionnelle seront exposés aux participants, qui examineront les moyens d'établir un cadre valable pour l'édification de sociétés prospères, stables et inclusives en identifiant les meilleurs éléments de chacun des concepts mentionnés. Les co-rapporteurs s'inspireront de l'audition et du débat qui s'ensuivra pour rédiger un avant-projet de résolution sur le sujet, qui sera présenté à la 144<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP.

4. **Réunion-débat sur le thème *Le rôle du parlement dans la lutte contre les risques de détournement dans les transferts d'armes***

Le détournement d'armes conventionnelles vers des utilisateurs finaux non autorisés et leur utilisation ultérieure constituent une menace importante pour les sociétés du monde entier. De tels détournements sapent l'efficacité des efforts de lutte contre la prolifération et font échouer les tentatives de réglementer le commerce international des armes dans le respect du droit international et des normes pertinentes. La Commission organisera une réunion-débat pour examiner comment les parlements pourraient relever les défis liés aux transferts d'armes mal réglementés aux niveaux national, régional et multilatéral. Cette réunion contribuera également à l'élaboration de politiques et de pratiques efficaces pour lutter contre le détournement en se concentrant sur les moyens de prévenir et d'éradiquer le trafic illicite d'armes, en particulier d'armes légères et de petit calibre.

5. **Élections**

- a) Élections visant à pourvoir les postes vacants du Bureau
- b) Élection du Président et du Vice-Président de la Commission

6. **Divers**

#IPU143